



# VACANCES D'ÉTÉ

Hors permanence, dépôt du dossier chez Aurélie Bozonnet au 135 Allée de l'Aulnaie à Attignat ou par mail à l'adresse suivante 100loisirsattignat@gmail.com.

Valeurs des quotients	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRE COMMUNES		
	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +
<b>Journée (sans repas)</b>	16,10 €	17,80 €	18,50 €	19,10 €	20,80 €	21,50 €
<b>Matin</b>	8,20 €	9,80 €	10,40 €	11,20 €	12,80 €	13,40 €
<b>Après-midi</b>	8,20 €	9,80 €	10,40 €	11,20 €	12,80 €	13,40 €
<b>Repas</b>	4,10 €					
<b>Veillée</b>	9 € (repas compris)					
<b>Soirée ados</b>	14 € (repas compris)					
<b>Complément sortie</b>	Définie selon chaque sortie					

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, et les goûters. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la communes (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités. Les frais de dossier annuels pour 2025 à l'association sont obligatoires et à acquitter à la première inscription 2025. La cotisation est de 6€ par enfant par an.

📍 Accueil de loisirs : 317 rue de l'Église - 01340 ATTIGNAT

📍 Siège : AS Attignat "Mille et un loisirs" : 305 grande rue - 01340 ATTIGNAT

Coralie Comtet

✉ 100loisirsattignat@gmail.com

☎ 06 26 89 26 15

Aurélie Bozonnet

✉ secretaire@asattignat-foot.com

☎ 06 08 31 25 24



## **Bulletin d'inscription vacances d'été, club ados.**

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "Mille et un loisirs" pour les vacances d'été 2025, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes.

**(Merci de cocher les cases souhaitées)**

	07/07	08/07	09/07	10/07	11/07
Journée					
Soirée					
	15/07	16/07	17/07	18/07	
Journée					
Soirée					
	21/07	22/07	23/07	24/07	25/07
Journée					
Soirée					
	18/08	19/08	20/08	21/08	22/08
Journée					
Soirée					

## **Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire**

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

1. Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2025)
2. Bulletin d'inscription ci-dessus complété
3. Règlement intégral (Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement) IBAN FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013 Code BIC : AGRIFRPP878
4. Attestation quotient familial (à la première inscription en 2025)
5. Justificatif de domicile de moins de 6 mois (à la première inscription en 2025)
6. Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription en 2025)
7. Règlement intérieur à nous retourner signer (à la première inscription en 2025)

A \_\_\_\_\_

Le        /        /

Signature obligatoire des parents, responsable légaux, précédé de la mention "Lu et approuvé(e)".

# A SAVOIR

## ***Le nécessaire au club ados :***

- Une gourde pour m'hydrater.
- Une deuxième tenue pour toute éventualité (jeux d'eau, jeux extérieurs, transpiration, etc).
- Une casquette, un bob ou un chapeau pour éviter l'insolation.
- Tenue et chaussures adaptées.
- Un maillot de bain avec une serviette de bain.

## ***Le tout dans un sac à dos.***

## ***Horaires***

- Matin : accueil de 7h30 à 9h puis activités de 9h à 12h.
- Midi : repas de 12h15 à 13h30.
- Après - midi : accueil de 13h30 à 14h, activités de 14h à 17h
- Départ des enfants de 17h à 18h30.

En fin de matinée, les enfants pourront être récupérés ou arrivés de 11h30 à 12h15. Il est demandé aux parents de préciser, sur le dossier d'inscription, l'heure à laquelle l'enfant est susceptible de partir ou arriver dans ce créneau pour faciliter l'organisation.

En fin d'après - midi, ils ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h. En cas de départ, exceptionnel et justifié, avant 17h, la direction de l'accueil de loisirs devra en être informée suffisamment en amont.

***Et surtout de la bonne humeur !***  
***Et surtout de la bonne humeur !***  
***Et surtout de la bonne humeur !***

